Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels cumulant des fonctions d'encadrement technique /ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur - interventions sous-section 4

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26194015F — Mise à jour : 31 mars 2026

Organisme responsable : **Bati Conseil&formation Ouest**

Présentation de la formation

Objectifs

Quand un même travailleur et/ou employeur assure les fonctions d'encadrant technique et/ou d'encadrant de chantier et/ou d'opérateur en sous-section 4, en plus des compétences attestées pour ces catégories de personnels, les compétences suivantes doivent également être attestées :

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entrainer la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'empoussièrement et d'exposition induits
- Appliquer les principes généraux de ventilation et de captation des poussières à la source et/ou faire appliquer les principes de ventilation et de captation des poussières à la source
- Sur la base de l'évaluation des risques, établir un mode opératoire articulé, selon les cas, avec un plan de prévention ou un PPSPS et/ou le faire appliquer et/ou l'appliquer
- Définir et/ou faire appliquer et/ou appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante

Les mises en situation sur des plateformes pédagogiques sont déterminées selon les fonctions exercées par le stagiaire.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Liste des certifications

Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels cumulant des fonctions d'encadrement technique /ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur - interventions sous-section 4

Code RS : 6420

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2173436S	Présentiel	Rennes	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #26194015F